

3°/ DECISION PRISE PAR LE BUREAU

Délibération n°2018-060

rapporteur : P. VERGNOLLE

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée est informée de la Délibération prise lors de la séance du Bureau du 5 décembre 2017 :

- 2017-002 : Association « Pomme de ReINETTE » - Attribution solde de subvention – Année 2017.

4°/ DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Délibération n°2018-061

rapporteur : P. VERGNOLLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

MONSIEUR LE PRESIDENT informe le Conseil de Communauté des décisions suivantes :

- 2017-132 ; Convention de prestation de service dans le cadre du projet de construction du marché au cadran à Bourdelas – commune de Saint-Yrieix – du 1^{er} décembre 2017 au 28 février 2018.
- 2017-133 : Convention de mise à disposition de locaux avec Monsieur Sylvère DE STOOP du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018.
- 2017-134 : Attribution des marchés d'assurances IARD pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.
- 2017-135 : Attribution du marché d'assurance des risques statutaires pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.
- 2017-136 : Indemnisation suite au sinistre survenu au Pont médiéval du Chalard – 1^{er} acompte.
- 2017-137 : Désignation d'un avocat – Litige relatif au dysfonctionnement du SPA.
- 2017-138 : Cinéma AREVI – Contrat assistance logiciel + gestion des abonnés – du 06 décembre 2017 au 05 décembre 2018.
- 2017-139 : MSAP – Service de la Préfecture de la Haute-Vienne – Accompagnement des usagers dans leurs démarches en ligne sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés.
- 2017-140 : Convention de mise à disposition de locaux avec l'Association RESPIR pour l'année 2018.
- 2017-141 : Contrat de location d'une maison d'habitation non meublée au Chalard avec Monsieur Julien ROUDIER à compter du 1^{er} octobre 2017.
- 2018-001 : Convention entre la ludothèque « la marelle » et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix afin de diversifier les temps collectifs du Relais Assistants Maternels pour l'année 2018.
- 2018-002 : Contrat portant intervention du réalisateur Paul LACOSTE au cinéma AREVI le 11 janvier 2018.
- 2018-003 : Lotissement artisanal de Gâte-Bourdelas : Travaux de raccordement au réseau d'eau potable existant.

